



## RÉSOLUTION 45-1

### **RÉSOLUTION AU SUJET DE LA COLLABORATION RÉGIONALE ET DU COMITÉ SUR L' ÉNERGIE**

**ATTENDU QU'**en 2023, lors de la 44<sup>e</sup> Conférence annuelle, les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada ont adopté une déclaration réitérant l'engagement de la région en matière de collaboration transfrontalière et établissant des priorités communes pour l'économie verte en ce qui concerne le développement économique et l'adéquation des ressources énergétiques, notamment l'indépendance énergétique et la transition vers une énergie propre, abordable et renouvelable;

**ATTENDU QU'**au sein de la région, chaque administration a de grandes ambitions de diversification de son approvisionnement en énergie dans l'objectif de créer un système résilient;

**ATTENDU QU'**avec les températures extrêmes et les conflits mondiaux dans les dernières années, les consommateurs payent plus cher pour leur électricité;

**ATTENDU QUE** les coûts élevés de l'énergie nuisent aux consommateurs et à la concurrence économique dans toute la région, et que la prise de mesures adéquates pour promouvoir l'accessibilité de l'énergie est une grande priorité pour la région;

**ATTENDU QU'**en diversifiant l'approvisionnement énergétique grâce à la transition vers des sources d'énergie propres et des ressources de stockage complémentaires, il sera plus facile de faire baisser les prix grâce à un nouvel approvisionnement à faible coût, de promouvoir l'indépendance énergétique et d'aider l'environnement;

**ATTENDU QU'**un bon secteur régional d'énergies propres et de technologies climatiques permettra de créer des emplois et favorisera une main-d'œuvre d'avenir;

**ATTENDU QUE** les États et les provinces ont des liens infrastructurels, économiques, écologiques, historiques, culturels et sociaux qui unissent la région, et que la planification régionale permettra de consolider ces liens;

**ATTENDU QUE** les sources d'énergie de la région sont interdépendantes malgré les frontières et les limites, et qu'elles sont reliées par des réseaux de circulation interrégionaux;

**ATTENDU QUE** la circulation d'électricité bidirectionnelle et transfrontalière ouvre la porte à davantage de résilience et de fiabilité et de réduit les prix aux consommateurs en élargissant le marché de la production d'énergie propre à faible coût;

**ATTENDU QUE** la collaboration régionale ouvre des possibilités de leadership et de croissance et concurrence économiques;

**ATTENDU QUE**, pour que les parcs éoliens extracôtiers fournissent une quantité importante d'énergie renouvelable à la région, l'industrie doit se doter d'une chaîne d'approvisionnement régionale robuste, ce qui ouvrira des possibilités de croissance et de concurrence économiques dans toutes les administrations de la région;

**ATTENDU QUE** chaque administration explore des solutions de décarbonation pour les secteurs difficiles à décarboner, notamment les transports lourds, l'aviation, les bâtiments commerciaux et industriels et d'autres milieux industriels, et qu'il s'agit d'une priorité mise en relief en 2023 à la 44<sup>e</sup> Conférence annuelle, lorsque les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada sont allés voir un train à hydrogène au Québec;

**ATTENDU QUE** la collaboration régionale dans la recherche de solutions pour les secteurs difficiles à décarboner sera essentielle à la réussite de la mise en place d'un nouveau réseau;

**ATTENDU QU'**il est essentiel de construire des infrastructures de manière responsable, équitable et respectueuse de nos écosystèmes, de la faune aquatique et terrestre, de la biodiversité et des industries existantes qui exploitent des ressources naturelles;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** les gouverneurs et les premiers ministres expriment l'importance d'encourager les politiques qui diversifient les approvisionnements en énergie, favorisent l'indépendance énergétique grâce à la mise en place d'un réseau d'énergie propre, permettent un développement des infrastructures mutuellement avantageux et responsable, mobilisent nos efforts de collaboration pour réduire les prix à la consommation et mènent à bien une transition équitable vers un avenir d'énergie propre;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** les gouverneurs et premiers ministres demandent à ce que le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) se réunisse de nouveau et que le Comité soit coprésidé par les co-hôtes de la 45<sup>e</sup> Conférence annuelle des GNA-PMEC et, par la suite, par les hôtes de chaque conférence subséquente des GNA-PMEC, à tour de rôle;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** les gouverneurs et premiers ministres demandent au CINE de former des groupes de travail, selon les besoins, pour poursuivre la collaboration et la planification régionales sur les thèmes du transport, de la chaîne d'approvisionnement des parcs éoliens extracôtiers et des secteurs difficiles à décarboner; de coordonner ses efforts au besoin avec le Comité directeur sur les changements climatiques; et de présenter ses progrès au Comité en 2025.

*Adopté à la 45<sup>e</sup> Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada à Boston (Massachusetts) le 10 septembre 2024.*



Maura T. Healey  
Gouverneure du Massachusetts  
Coprésidente



Andrew Furey  
Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador  
Coprésident